

## Communiqué de presse

### Journée Internationale d'Information Retraite

Vous êtes, ou avez été, salarié(e) en Allemagne et en France ?

Vous vous posez des questions à propos de vos futures retraites allemandes et françaises : à quel âge peut-on les demander ? Comment sont-elles calculées ? Quel organisme prendra en compte les cotisations versées ?

Pour répondre à vos interrogations, les caisses de retraite allemandes (Deutsche Rentenversicherung) et la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail d'Alsace-Moselle (Carsat) organisent, à votre intention, des Journées Internationales d'Information Retraite **les 2 et 3 février 2016 à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie à COLMAR.**

A cette occasion, nous vous proposons de rencontrer, **exclusivement sur rendez-vous**, un conseiller retraite des caisses participantes.

**Prenez rendez-vous en téléphonant dès à présent au 03 88 65 24 97 ou au 3960.**

Contact PRESSE : ☎ 03.88.65.22.11 mail : [sophie.lebru@carsat-am.fr](mailto:sophie.lebru@carsat-am.fr)